



Plan d'action 2026-2029 afin de repositionner Saint-Roch comme centre-ville dynamique, inclusif et attractif

Mémoire déposé à la Ville de Québec

Carrefour familial des personnes handicapées

23 janvier 2026

Mission du Carrefour familial des personnes handicapées

Le Carrefour familial des personnes handicapées est un organisme d'aide et entraide autogéré pour les personnes handicapées et leurs proches, ancré dans la communauté depuis 1949. L'organisme préconise l'autodétermination des personnes dans leur totalité et soutient la défense de droits individuels et collectifs

Expertise spécifique

Le CFPH, ayant ses bureaux sur la rue du Pont depuis 1995, est devenu l'expert à l'intersection du quartier Saint-Roch, de la stabilité résidentielle et des situations de handicap, au cours des dernières années.

Cette expertise s'est développée grâce à nos participations à différents projets de recherche notamment avec l'organisme Accès transports viables et l'Engrenage Saint-Roch. Mais aussi au référencement des groupes communautaires du secteur comme l'Auberivière, Clé en mains, le répit Basse-Ville et Engrenage Saint-Roch.

Ces partenariats, ainsi que le trou de service important en matière d'instabilité résidentielle et de situation de handicap, dans le contexte socioéconomique actuel, nous a poussé à produire de la documentation spécifique sur les personnes handicapées en situation d'instabilité résidentielle, adapter nos interventions pour couvrir ces situations, ouvrir un logement d'urgence accessible et adapté et devenir membre du Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec pour sortir de notre spécificité.

Préambule

Notre mémoire touche un angle mort toujours oublié par le passé lors des démarches de consultation et les projets de revalorisation d'un quartier : les personnes en situation de handicap.

[Article: L'accessibilité aux personnes handicapées: « cet angle mort de la revitalisation d'un quartier »](#)

Ainsi, nous vous présentons notre vision et nos recommandations sur les personnes handicapées en situation d'instabilité résidentielle ou fréquentant le quartier Saint-Roch.

L'itinérance dans le quartier Saint-Roch doit être comprise comme faisant partie d'une des dernières étapes d'un continuum d'instabilité résidentielle, et non

comme un phénomène isolé. Il est essentiel d'agir simultanément aux différentes étapes de ce continuum afin de prévenir l'itinérance visible.

Au Carrefour et dans nos interventions, l'objectif de la stabilité résidentielle est d'offrir à la personne en situation de handicap un logement adapté à ses besoins, de manière immédiate et permanente. Pour se faire, la personne a besoin d'accompagnement, de temps et d'un minimum de conditions.

Prévention de l'itinérance et stabilité résidentielle

Travailleurs et travailleuses de proximité et de milieu généraliste

Ce que nous remarquons dans le cadre de notre travail, c'est que la bonne pratique passe par le déploiement de travailleurs généralistes de proximité et de milieux, capables d'intervenir de manière souple et humaine dans une approche globale et de créer les liens avec des équipes spécialisées lorsqu'une situation devient non-sécuritaire ou nécessitant une expertise particulière, telle qu'une situation de handicap.

Accès au logement

Le maintien à domicile et la prévention des ruptures résidentielles sont des leviers majeurs pour réduire la pression sur les ressources d'urgence. Nous avons besoin de beaucoup plus d'initiatives de type "Clé en mains". Ces logements doivent être accessibles et adaptés, compte tenu du vieillissement de la population du quartier, qui atteignait déjà 22 % en 2021 et du vieillissement précoce des personnes marginalisées et en situation de pauvreté.

Accueil et information des personnes immigrantes

En 2021, 18,4 % de la population de Saint-Roch était immigrante. La Ville de Québec est identifiée comme milieu d'accueil pour les personnes immigrantes en situation de handicap.

Il est essentiel que ces personnes aient accès à une information claire, centralisée et accessible sur les ressources disponibles. La production et la diffusion d'un dépliant général trilingue (incluant les ressources communautaires, sociales et accessibles aux personnes en situation de handicap) permettrait de

faciliter l'orientation vers les bons services dès l'arrivée dans le quartier et d'assurer la stabilité résidentielle.

Itinérance visible

Ressources à haut seuil de tolérance et services 24/7

Le quartier a aussi besoin de ressources accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à haut seuil de tolérance, capables de répondre aux réalités complexes des personnes en situation d'itinérance. Les besoins varient selon les saisons : le jour en période hivernale et la nuit en période estivale.

Ces lieux doivent être clairement identifiés, bien répartis sur le territoire et suffisamment soutenus pour éviter le débordement vers des espaces non prévus à cet effet, comme les bibliothèques publiques. Évidemment, il va sans dire que l'ensemble des ressources doivent être accessibles et en mesure de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Travailleurs de rue, équipes spécialisées et sécurité

Les travailleurs de rue jouent un rôle central dans la cohabitation sociale. Toutefois, ils doivent pouvoir compter sur un accès rapide à des équipes spécialisées (santé mentale, handicap, intoxication, crise), notamment lorsque des interactions deviennent non-sécuritaires pour eux-mêmes ou pour la population. De plus, la bonification de l'équipe Multi est souhaitée en y ajoutant une offre de formation continue, adaptée aux réalités changeantes du quartier et aux nouvelles formes de vulnérabilités.

Accès aux services de base : toilettes, douches et hygiène

L'accès à des toilettes et des douches en nombre suffisant, adaptées et bien réparties, constitue un enjeu de dignité humaine et de santé publique. Ces installations doivent être ouvertes sur des plages horaires étendues et conçues pour être utilisables par des personnes à mobilité réduite.

La rue est aussi un milieu de vie

Implication sociale des personnes concernées

La responsabilisation et l'implication des personnes en situation d'itinérance, expertes de vécu est souhaitable, tout en reconnaissant que les personnes ne peuvent pas être responsabilisées de la même manière, selon leur état de santé ou leur parcours de vie.

Une approche de médiation sociale de terrain, mobilisant des personnes en situation d'itinérance qui exercent une influence naturelle et une capacité de leadership, pourrait favoriser le respect des lieux et la cohabitation. L'idée que « la rue est aussi un milieu de vie » implique un rapport de soin et de responsabilité envers le quartier. Ce travail de médiation doit être encadré et soutenu par des travailleurs de proximité formés et les groupes communautaires du quartier.

Mobilité et urbanisme

La mobilité et l'urbanisme jouent un rôle déterminant dans la qualité de vie, la sécurité et la propreté du quartier. Une réfection des trottoirs est essentielle pour assurer des déplacements sécuritaires, notamment pour les personnes âgées, les familles et les personnes à mobilité réduite.

L'ajout de places assises, de pare-soleil et surtout de points d'eau potable, particulièrement dans les petits parcs, est indispensable en contexte de changements climatiques et de luttes aux îlots de chaleurs.

Réappropriation du Parvis et vie communautaire

Il est proposé d'initier un mouvement communautaire informel en investissant davantage la place du Parvis. Cela passe par : une amélioration du visuel, l'ajout de verdure et une programmation inclusive et familiale.

L'objectif est de faire du Parvis une place familiale, agréable, sécuritaire et accessible, favorisant une cohabitation harmonieuse entre toutes les populations du quartier.

Les personnes en situation d'itinérance doivent être redirigées vers des milieux ciblés, ouverts 24/7, agréables et répondants aux besoins, afin d'éviter que des lieux comme la bibliothèque soient utilisés comme milieux de vie par défaut, en raison du manque de ressources adaptées.

Handicap: angle mort majeur et biais d'exclusion

D'ailleurs nous terminerons ce mémoire en mettant en lumière les biais d'exclusion des personnes en situation de handicap, notamment dans le cadre des consultations publiques pour le plan d'action Saint-Roch. Les activités de consultations à la bibliothèque Gabrielle-Roy, bibliothèque félicitée pour sa rénovation, est un manque de considération pour les personnes en situation de handicap. En date du 21 janvier 2026, la porte automatique de la bibliothèque est toujours brisée, problème rapporté à la Ville de Québec une première fois par notre organisme en octobre 2024. Nous sommes au courant de la difficulté à s'approvisionner pour la pièce et les autres contraintes, mais cette activité de consultation sans aucune mention de la porte brisée et de mesure d'accommodement démontre bien l'angle mort important de l'exercice de participation citoyenne des personnes handicapées.

Article : [« C'est aberrant! » : Cri du cœur pour une bibliothèque Gabrielle-Roy plus accessible](#)

Aussi, nous travaillons sur le handicap et l'instabilité résidentielle depuis des années. Le manque d'accessibilité des ressources actuelles a créé un véritable manque de représentativité des personnes handicapées en situation d'itinérance. En réponse à cet angle mort, nous avons ouvert un logement d'urgence accessible et adapté grâce à un financement non-récurrent sur deux ans. Le logement n'a jamais été vide depuis son ouverture et fait la lumière sur une intersectionnalité importante et oubliée. Nous invitons donc la Ville de Québec à financé de façon permanente notre ressource spécialisée.

Conclusion

En conclusion, un centre-ville dynamique, inclusif et attractif passe par la Prévention de l'itinérance et l'instabilité résidentielle, des actions concrètes pour les personnes en situation d'itinérance visible, la considération de la rue comme un milieu de vie et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le processus de revalorisation du quartier Saint-Roch.

Pour nous joindre:

418-522-1251

Julie Montreuil, directrice aux services cliniques

Julie.montreuil@cfph.org

Anne-Sophie Verreault, directrice aux affaires organisationnelles

Anne-sophie.verreault@cfph.org